

POSTE		
Intitulé du poste	Catégorie	Emploi de référence
DIRECTEUR Procréation Embryologie et Génétique humaine (PEGH)	1	

POSITIONNEMENT DU POSTE			
Pôle / Service	Direction	Hiérarchique N+1	Hiérarchique N+2
DIRECTION PEGH	DIRECTION GENERALE MEDICALE SCIENTIFIQUE	TSIMARATOS Michel	JEANTET Marine

MISSIONS GENERALES
L'Agence de la biomédecine est un établissement public administratif (EPA) de l'Etat sous tutelle du ministère chargé de la santé. L'Agence encadre, supervise, accompagne et évalue les activités dans les domaines du prélèvement et de la greffe d'organes, de tissus et de cellules, ainsi que dans les domaines de la procréation, de l'embryologie et la génétique humaines, de la recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires humaines. Elle exerce également des missions opérationnelles dans le cadre de l'activité de répartition des greffons qui nécessitent un fonctionnement H24 et 7j/7 de certains de ses services (par exemple la répartition des greffons).
L'Agence compte 260 collaborateurs et est organisée avec un siège basé à Saint-Denis (93) et des sièges régionaux pour l'activité organes/tissus.
L'Agence de la biomédecine est dirigée par une directrice générale appuyée par deux directeurs généraux adjoints : un directeur général adjoint chargé des ressources (DGAR) et un directeur général adjoint en charge de la politique médicale et scientifique (DGAMS).
Au sein de la Direction générale médicale et scientifique (DGMS), la Direction de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines (DPEGH) pilote le déploiement du plan ministériel dédié à la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines. Il s'agit d'une démarche stratégique d'ampleur nationale qui vise à fluidifier les parcours de soins pour tenir compte de l'impact des lois relatives à la bioéthique, en collaboration avec la direction générale de la santé (DGS) et la direction générale de l'organisation des soins (DGOS), afin de permettre une meilleure lisibilité à toutes les parties prenantes.
L'activité de la DPEGH évolue vite, préfigure l'avenir et veut répondre à des enjeux qui dépassent le cadre habituel des soins. L'ouverture de l'assistance médicale à la procréation (AMP) aux couples de femmes et femmes seules a généré une demande sociétale qui a multiplié l'activité dans le cadre du don par 8 en 2 ans. Cette évolution des attentes sociétales modifie en profondeur le rapport des patients avec le système de soins et l'Agence doit accompagner ce changement. Le champ de la génétique est aussi en pleine mutation avec le déploiement de nouveaux outils comme le séquençage de l'exome en routine qui permet de lutter contre l'errance diagnostique, les tests sur internet l'adaptation des parcours de soins à ces capacités diagnostiques et le développement de nouvelles stratégies thérapeutiques pour les maladies chroniques et les maladies rares. La place de l'Agence peut être amenée à évoluer, en lien avec le quatrième plan national maladies rares (PNMR4) et le futur plan médecine France génomique (PFMG).
Le directeur de la DPEGH pilote ces évolutions, en lien étroit avec les professionnels et les usagers, pour proposer une vision susceptible d'éclairer la décision publique et le travail du législateur. La DPEGH est composée de 13 personnes réparties en 3 pôles :
<ul style="list-style-type: none"> • le pôle « AMP » ;

- le pôle « diagnostics et génétique » couvrant les domaines de la médecine fœtale, du diagnostic prénatal (DPN), du diagnostic préimplantatoire (DPI) et du diagnostic génétique postnatal) ;
- le pôle « évaluation biostatistique ».

Dans ce cadre, le Directeur, qui est membre du CODIR de l'Agence :

1. Conçoit et met en œuvre la stratégie de l'agence en matière d'AMP et de génétique humaine:
 - L'organisation des comités de suivi, du conseil médical et scientifique (CMS), des instances et des groupes de travail ;
 - Le suivi du déploiement du plan ministériel et l'organisation des comités de suivi des plans AMP et génétique ;
 - La réalisation du rapport annuel et du rapport annuel médical et scientifique (RAMS) ;
 - L'animation des réseaux des professionnels ;
 - L'accompagnement de l'évolution réglementaire, en particulier en matière de bonnes pratiques ;
 - L'accompagnement à l'élaboration des SI nécessaires à l'accomplissement des missions (notamment dans le champ AMP) et du dispositif de communication.
2. Anime l'équipe de la direction.

ACTIVITES PRINCIPALES DU POSTE

- 1. Concevoir et mettre en œuvre la stratégie de l'agence en matière d'AMP et de génétique humaine**
 - a. Assurer la définition des objectifs, du programme d'activités et de sa mise en œuvre, programme qui s'intègre dans les priorités de l'Agence, de son COP et du plan ministériel.
 - b. Apporter un soutien technique à son équipe dans :
 - i. l'élaboration de bonnes pratiques dans les champs de compétence ;
 - ii. l'évaluation et faisabilité des procédures et systèmes mis en place ;
 - iii. l'analyse des données recueillies et rédaction des synthèses ;
 - iv. la mise en œuvre les conditions de travail permettant la réalisation des missions, (moyens nécessaires à la conduite des études)
 - v. L'encouragement des collaborations dans le cadre d'études épidémiologiques
 - vi. le rapport annuel des activités PEGh.
 - c. Animer d'un réseau de professionnels ;
 - d. Veiller à la bonne organisation et animation des groupes de travail ou d'experts ;
 - e. S'assurer d'une veille scientifique efficace ;
 - f. Veiller au suivi et aux propositions de modifications de la réglementation, en particulier en matière de bonnes pratiques, et contribuer aux connaissances de la réglementation en matière de bioéthique ;
 - g. Rédiger des rapports et articles afin de diffuser les résultats de ses groupes de travail et études scientifiques.
- 2. Assurer l'animation de l'équipe de la direction PEGh**
 - a. Fixer les objectifs opérationnels, évaluer la qualité du travail et l'atteinte des objectifs
 - b. Identifier et valoriser les compétences à disposition afin d'organiser efficacement la direction, en s'assurant de la définition des périmètres et du bon dimensionnement des pôles ainsi que de la répartition équilibrée des ressources.
 - c. Évaluer la charge de travail et définir les périmètres d'intervention pour garantir une performance optimale dans l'exécution des missions.
 - d. Mobiliser et fédérer les équipes
 - e. Garantir la qualité du service rendu
 - f. Assurer l'encadrement hiérarchique direct de 2 assistantes et de 3 chefs de pôles en charge des activités d'AMP, de génétique et d'évaluation
- 3. Apporter une expertise au sein de l'Agence**
 - a. Réflexion et aide à la mise en place d'une démarche de qualité et de sécurité dans tous les domaines couverts par l'Agence de la biomédecine en tenant compte de l'existant ;
 - b. Aide à l'élaboration des documents et actions de communication interne et externe ;
 - c. Contribuer à l'élaboration du système d'Information dans le champ de l'AMP ;
 - d. Participation à l'élaboration des grilles d'inspection ;
 - e. Participation au suivi des actions internationales, notamment dans le cadre européen ;
 - f. Participation au dispositif d'avis sur les dossiers d'agrément et d'autorisation.
- 4. Représenter la directrice générale et le directeur adjoint médical et scientifique autant que de besoin**

RELATIONS FONCTIONNELLES AVEC LES AUTRES SERVICES

- Direction juridique
- Direction des Systèmes d'Information
- Direction de la communication
- Autres pôles/Unités et Missions de la Direction générale médicale et scientifique
- DPGOT, DPGCSH et Services de Régulation et d'Appui

CONSTRAINTES PARTICULIERES LIEES AU POSTE

Déplacements réguliers en région et dans les congrès

CONNAISSANCES / COMPETENCES & APTITUDES

- Médecin ou pharmacien ayant une expérience dans ses champs de compétence (génétique ; embryologie ; médecine et biologie de la reproduction) ou médecin de santé publique
- Bonne connaissance des milieux professionnels concernés
- Bon niveau d'anglais
- Aptitude à l'écriture d'articles et de rapports et à leur communication
- Leadership
- Grande faculté d'adaptation
- Sens de la communication et de la diplomatie
- Innovation et créativité
- Management d'équipe
- Prises de décisions et gestion de situations complexes